

**Zeitschrift:** Revue de théologie et de philosophie et compte rendu des principales publications scientifiques  
**Herausgeber:** Revue de Théologie et de Philosophie  
**Band:** 25 (1892)  
**Rubrik:** Variété

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 08.02.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## VARIÉTÉ

---

### La fête des Pourîm.

On sait que dans le livre d'Esther le nom de la fête des *Pourîm* est expliqué par le fait que Haman aurait jeté le *pour*, « c'est-à-dire le sort » (*gorâl*), pour savoir à quelle date il devait fixer le massacre général des Juifs (Esth. IX, 24-26 ; comp. III, 7). On sait aussi que cette explication a paru « plus que suspecte » à plus d'un critique, soit parce qu'elle ne rend pas suffisamment compte de la terminaison du pluriel *pourîm*, soit surtout parce qu'il n'existe en aucun dialecte de la langue des Perses un mot quelconque ressemblant à *pour* qui signifie « le sort. » En effet, le mot *pârê* auquel on en a appelé veut dire la partie, la part, et non le sort ; et si l'on comprend sans peine qu'un mot qui signifie « sort » puisse acquérir le sens dérivé de « part » ou de « portion » (comp. l'allemand *loos* avec le français *lot*), il ne s'ensuit pas qu'à l'inverse on puisse octroyer le sens de « sort » à un mot qui signifie la portion.

Cela étant, on en est venu à conjecturer que la fête des *pourîm* était une institution d'origine étrangère, dont le nom aurait été interprété arbitrairement pour le mettre tant bien que mal en relation avec la légende juive de la reine Esther. Cette conjecture a fait son chemin, grâce surtout à l'autorité de feu P. de Lagarde et à sa monographie de 1889 (« Purim. Ein Beitrag zur Geschichte der Religion »). Partant du fait que dans les LXX se trouve la leçon *φορραι*, avec la variante *φορρδαια*, le célèbre orientaliste de Gœttingue avait cherché à établir que la fête juive des Pourîm était issue de la festivité persane du *Farwardigân*, appelée *φορρδισαν* par Ménandre, auteur byzantin du VI<sup>me</sup>

siècle. C'était chez les Perses la fête des Morts, ce qui ne l'empêchait pas d'être une fête joyeuse. Elle se célébrait les derniers jours de l'année, c'est-à-dire à l'approche du printemps.

« Cette combinaison, disait déjà E. Reuss<sup>1</sup>, est spécieuse, mais elle ne suffit pas. » Ce qui la rend sujette à caution, ce n'est pas seulement la raison invoquée par le théologien de Strasbourg, à savoir qu'on a quelque peine à s'expliquer comment la fête empruntée aux Perses a pu être mise en rapport avec le « roman » d'Esther. Elle fait naître d'autres scrupules encore. Entre les deux fêtes, celle des Perses et celle des Juifs, la ressemblance est assez lointaine. Pareillement, entre le mot *farwardigân* et les formes grecques *φρουραι* (qui est la leçon du texte traditionnel des LXX) et *φουρδαια* (variante qu'offre la recension de Lucien), la parenté ne semble pas des plus proches. Qui vous garantit d'ailleurs que la forme qui seule a prévalu, celle du texte hébreu, *pourim*, ne soit pas la plus ancienne ? Et puis, est-il bien sûr que l'interprétation donnée du mot *pour* par le narrateur juif soit aussi « arbitraire » qu'on veut bien le dire ? que sa traduction par l'hébreu *gorâl* repose sur une pure invention ? De Lagarde lui-même, dans un article des *Göttinger Gelehrten Anzeigen* de 1890, a fini par reconnaître que sa théorie concernant l'origine de la fête et du nom de Pourim n'était pas au-dessus de toute contestation.

Il est certain que le mot *pour* ne s'explique d'une manière satisfaisante ni par l'hébreu ni par le persan. Mais pourquoi ne pas chercher ailleurs ? La clef de l'énigme ne se trouverait-elle pas peut-être en Babylonie ? Telle est la question que s'est posée un jeune assyriologue allemand, M. H. ZIMMERN, privat-docent à Halle. Il a déposé le résultat de ses recherches dans un très intéressant article de la *Zeitschrift für die alttestamentliche Wissenschaft* de l'année dernière (fascicule I, p. 157-169). On nous saura gré d'en donner ici un aperçu.

<sup>1</sup> *La Bible*. Ancien Testament, VII<sup>me</sup> partie (*Littérature politique et polémique*), p. 292. Il est vrai qu'au moment de publier ce volume de sa *Bible*, M. Reuss ne connaissait encore la conjecture de Lagarde que par un premier travail publié par celui-ci dans ses *Gesammelte Abhandlungen* de 1866.

1. Il est à peu près certain que le mot פִּיֶּר est d'origine *sémitique*. De Lagarde lui-même a fort bien établi par la philologie comparée que *poûr* provient d'une forme plus ancienne et plus dure qui avait un *h*, et encore plus anciennement un *kh* (ח), pour seconde radicale, et qu'il faut le rapprocher du mandéen פִּוּהַרָא, « repas, » auquel correspond le syriaque פִּוּהַרָא, qui a le même sens. Or il existe en assyrien une racine פָּחַר qui est très fréquemment employée au piel dans le sens de « rassembler. » Non moins fréquent est le substantif correspondant, qui signifie tantôt l'ensemble, tantôt l'assemblée. On ne saurait douter, dès lors, que l'araméen *pouhrô* ou *poukhrô*, « repas, » ne soit le même mot que l'assyrien *poukhrou*, « assemblée, » avec la seule différence qu'il est pris dans une acception plus spéciale; comp. le latin *coena* (= κοινή), *convivium*, et l'allemand *Mahl*. Il est permis de conclure de ce qui précède que le mot פִּיֶּר signifie proprement une assemblée, et plus spécialement une « assemblée où l'on mange et boit. »

2. Le mot *pour* trouvant son explication la plus plausible en assyrien, il est légitime de se demander si le prototype de la fête des *pourim* ne se retrouverait pas dans quelque fête babylonienne. Car le sol perse où paraît avoir pris naissance la fête des *pourim* devait être imprégné d'éléments babyloniens. Or il se trouve que la fête la plus saillante du calendrier babylonien est celle du *Zagmouk*, c'est-à-dire du « commencement de l'année, » laquelle se célébrait avec éclat au printemps, les premiers jours du mois de *nisan*. Mentionnée déjà dans des inscriptions qui remontent à près de trois mille ans avant notre ère, elle acquit une importance nouvelle au temps de l'empire néo-babylonien, à partir de Néboukadnéçar. C'était une solennité joyeuse, en l'honneur du dieu *Mardouk* (Merodach) dont le temple *Esaghil*, à Babylone, était le théâtre principal de la fête. Dans l'idée des Babyloniens, le moment capital de celle-ci consistait en une *assemblée* des dieux, réunis sous la présidence de Mardouk aux fins de fixer les *destins* du roi et de tout le pays durant le cours de la nouvelle année. Les dieux étaient censés s'assembler dans un local particulièrement sacré de l'*Esaghil*, portant le nom sumérien de *doukou*, « la salle magni-

fique ; » de là, sans aucun doute, le nom de Mardouk : « Fils de doukou. » Cette salle des destins était elle-même située dans un local plus spacieux, désigné sous le nom également sumérien d'*Oubshoughina*, qui signifie le « lieu de l'assemblée ; » *oughîn* étant l'équivalent sumérien de l'assyrien *poukhrou*. Il est permis d'en inférer que ce dernier mot, soit son équivalent, était devenu un terme technique servant à désigner l'assemblée annuelle où les dieux fixaient les destins de la nouvelle année.

3. Cette « salle magnifique » dans le « lieu de l'Assemblée » du temple d'Esaghil n'était cependant qu'une copie visible du vrai *doukou* et du vrai *oubshoughina*, situés, pensait-on, dans un lieu mystérieux, du côté de l'orient, au-dessous de la « montagne » mythologique « du Soleil levant. » C'est là, en réalité, que les dieux passaient pour s'assembler au commencement de chaque année à l'effet de fixer les destins sous la présidence de Mardouk. La fête dans le temple n'en était que la représentation terrestre. — D'un autre côté, les Babyloniens avaient reporté au commencement des temps ce qui était censé se passer chaque printemps, au commencement de l'année ; car Mardouk, le dieu du soleil levant et du soleil printanier, était aussi le dieu de la création. La légende cosmogonique babylonienne nous apprend qu'avant la création proprement dite eut lieu, dans le mythique *oubshoughina* et sous la présidence de Mardouk, une assemblée des dieux, un *poukhrou*, où fut fixé le *destin* de Mardouk, à savoir qu'il vaincrait Tihâmat, le principe des ténèbres, et mettrait en œuvre la création du ciel et de la terre. Mardouk lui-même est orné de l'épithète : *moukin poukhri sha ilâni*, « celui qui institue le poukrou des dieux. » De plus, il est dit expressément que ce *poukhrou* initial fut pour les immortels l'occasion d'un copieux *festin*.

4. Si, comme on peut le supposer, il existe une connexion entre la fête de réjouissance des Pourîm et celle du Zagmouk babylonien, la glose : *c'est-à-dire le sort*, par laquelle le mot *poûr* est expliqué dans Esth. III, 7 ; IX, 24, perd le caractère « arbitraire » et « plus que suspect » qu'elle avait revêtu aux yeux de nombre de critiques. Sans doute l'hébreu *gorâl* n'est

pas l'équivalent exact de *poûr*. Il n'en est pas moins vrai que le principal objet du *poukhrou*, c'est-à-dire de l'assemblée des dieux, était bien de fixer les « sorts » pour la nouvelle année. Il ne serait même pas impossible que du sens primitif, « assemblée (où l'on tire au sort), » soit née la signification dérivée de « sort. » — Ainsi s'expliquerait le plus simplement l'emploi du pluriel *pourim*. Cependant ce pluriel peut s'expliquer aussi par les festins qui caractérisent « les jours des *poûrs* » et qui, sans aucun doute, se célébraient déjà, à l'imitation des dieux, lors du zagmouk babylonien. Peut-être ces repas de nouvel an étaient-ils, comme celui des dieux, accompagnés d'un tirage au sort en vue de l'année qui commençait. — On pourrait objecter à ce rapprochement entre la fête juive et la fête babylonienne que la première n'a pas lieu, comme c'était le cas de la seconde, au mois de *nisan*, mais deux semaines plus tôt, au milieu d'*adar*. A quoi l'on peut répondre, d'abord, qu'il semble ressortir du livre d'Esther lui-même que « les jours des *poûrs* » se célébraient primitivement au mois de *nisan* ; c'est ce mois-là que Haman fait intervenir le sort ; et ensuite, que si les Juifs en s'appropriant cette fête l'avancèrent d'une quinzaine de jours, ce fut sans doute par égard pour la pâque qui tombait sur le mois de *nisan*.

5. A ces combinaisons qui lui semblent reposer sur des données suffisamment certaines pour n'être pas taxées de téméraires, M. Zimmern ajoute une hypothèse qui, à ses propres yeux, n'a pas le même degré de probabilité, mais n'en mérite pas moins d'être prise en sérieuse considération. N'est-il pas frappant, dit-il, que le héros du livre d'Esther porte le nom de *Mardokai*, c'est-à-dire un nom dérivé de celui du dieu *Mardouk* en l'honneur duquel, précisément, se célébrait en toute première ligne la fête babylonienne du nouvel an ? Comment se soustraire à l'idée que dans ce personnage il pourrait bien y avoir une reminiscence, transformée sans doute par la légende juive, de *Mardouk*, dont il est dit qu'il organise et préside le *poukhrou* de la fête babylonienne de la nouvelle année ? Il y a plus. On a vu tout à l'heure l'étroite relation qui existait entre la légende cosmogonique des Babyloniens et leur fête du nouvel an. La

création était conçue par eux comme étant en quelque sorte la première fête de nouvelle année. N'est-il dès lors pas naturel de supposer que, le jour de l'an, qui était le jour de Mardouk, la légende cosmogonique, où ce même Mardouk jouait un rôle si éminent, était particulièrement présente à toutes les mémoires, qu'elle formait, s'il est permis de s'exprimer ainsi, la péricope de la fête du zagmouk ? Or chacun sait que dans cette légende la lutte entre Mardouk et Tihâmat et la victoire finale du premier occupent une place considérable. Dans la lutte entre Mardochée et Haman et la défaite de ce dernier, autour desquelles tout pivote en définitive dans le drame du livre d'Esther, n'y aurait-il pas un écho de la légende babylonienne ?

En terminant, M. Zimmern pose, sans essayer de la résoudre, la question de savoir si la fête des *pourim* est issue directement du zagmouk babylonien ou bien si elle en est sortie par des détours. En soi, dit-il, il ne serait pas impossible qu'elle fût née du confluent de deux courants d'idées, l'un babylonien, l'autre persan. Cependant la thèse d'une influence exercée simultanément par la fête babylonienne du *zagmouk* et le *farward* persan lui paraît des plus problématiques.

Nous avons laissé entrevoir que pour M. Zimmern l'histoire d'Esther n'est qu'une pure légende, sans base historique, destinée simplement à expliquer d'une façon plausible l'institution de la fête des Pourim. L'auteur du roman n'aurait fait qu'adapter à son propos de vieilles traditions, qui auraient été en connexion avec la fête dont il ignorait lui-même les vraies origines, ou avec la fête païenne qui avait servi de prototype à cette dernière. Nous ne saurions, pour notre part, faire aussi bon marché des souvenirs historiques qui ont pu servir de canevas à la broderie du narrateur juif. Mais cela ne nous empêchera pas de reconnaître qu'il y a dans les indications fournies par l'assyriologue de Halle des éléments dont il faudra dorénavant tenir compte.

H. VUILLEUMIER.

---